



Week-end du 31 mai
1^{er} et 2 juin

Fête du village
(Détail en première page)

Samedi 22 juin
18h

Café littéraire
Bibliothèque Libre de lire
Discussions autour des lectures de chacun
Ô Ti Touget

Samedi 22 juin
À partir de 19h

Fête de la Musique
Les comptoirs de la Musique
Groupes du collectif Keupons Gersoï
Repas
Au terrain de pétanque

Tous les vendredi
À 21h
Du 28 juin
Au 30 août

Concours de pétanque
Ouverts à tous, à la mée
4€ de mise par personne, des lots pour tous
Au terrain de pétanque

Tout l'été

La bibliothèque reste ouverte
Les samedi de 10h à 12h
Le mardi soir de 18h à 19h

25 août
11h

AG Horizons
Sous la halle

Week-end du 7 et 8
septembre

Festival Familial
des Comptoirs de la Musique
Spectacles de rue,
nombreux concerts de tous genres
Dans plusieurs endroits du village,
expo photo, repas, balade contée,
Conteur avec orgue de barbarie
Pour tout public, participation libre

Si vous voulez faire passer une naissance, un mariage, un décès dans la rubrique État civil,
merci de le faire savoir à la Mairie.

Lo paradís es de s'assetar sus la terrassa un ser d'estiu e d'escotar lo silenci
Le paradís, c'est d'être assis à la terrasse un soir d'été et d'écouter le silence



N° 70
Mai 2024

TOUGET EN FÊTE

VENDREDI 31 MAI

- Soirée DJ
- Auberge Espagnole

Fête
foraine

SAMEDI 1^{er} JUIN

- 9h - 18h Ball Trap avec repas le midi sur réservation
- 18h jeux gonflables
- Soirée : repas 15 € adulte – 8 € enfant
Entrée, Grillade / accompagnement, croustade
Réservation 06 50 07 78 04
- Concert : BARD BOX

Apportez
Couverts et
Ecocup

DIMANCHE 2 JUIN

- 9h – 18h Ball Trap avec repas le midi sur réservation
- 10h : Randonnée familiale avec pique-nique
- 14h30 Concours de pétanque doublettes ouvert à tous (Mise 4€ par personne)

Sommaire

- Fête du village	1
- Bilan financier 2023	2
- Budget 2024	2
- Élections Européennes	3
- Journée citoyenne	3
- Chemins de randonnée	3
- Aménagement du village	4
- (Suite)	5
- Compost	5
- Résultats recensement	6
- Sondage loisirs	7
- Rendez Vous de mai	8
- Rendez vous de l'été	8
- Le mot en occitan	8

Heures d'ouverture

Mairie

Le Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le Mercredi de 9h à 12h

Le Jeudi de 9h à 12h

Permanence du Maire et de l'équipe Municipale le premier samedi de chaque mois de 10h à 12h

Contacts

☎ 05.62.06.80.33

🌐 www.mairie-touget.fr

@ mairie@mairie-touget.fr

✉ 17 Rue Maubec 32430 TOUGET

📄 Panneaupocket.com

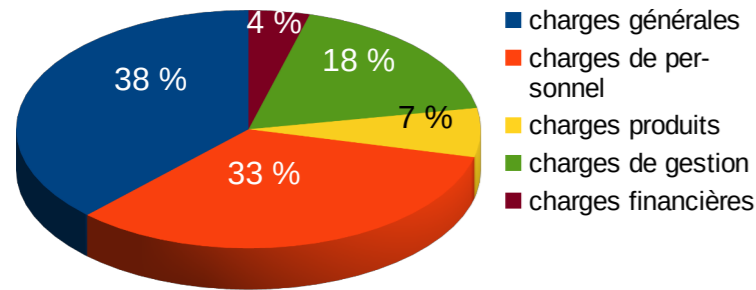


FINANCES

Bilan 2023

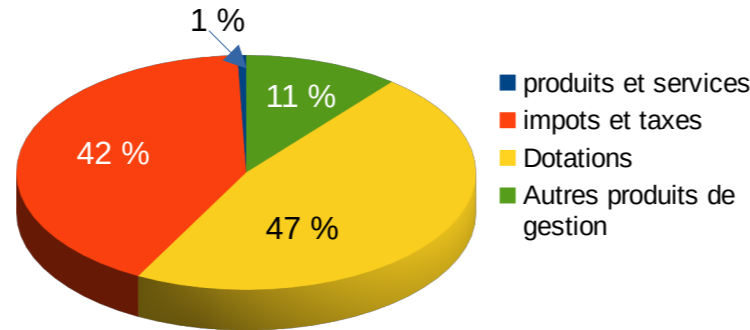
FONCTIONNEMENT 2023

CHARGES 2023



Les recettes de fonctionnement de l'année 2023, sont arrêtées à 359 843 €

RECETTES 2023



Les dépenses de fonctionnement de l'année 2023, sont arrêtées à 258 297 €

INVESTISSEMENT 2023

Si l'année 2024 sera synonyme de gros investissements, avec une nouvelle tranche de réfection des rues, l'année 2023 a quand même connue plusieurs « petits » investissements : La fin des travaux de mise en accessibilité de la Mairie, la mise aux normes électrique et de chauffage de l'Église, la réfection du terrain de pétanque, l'éclairage du stade et le lancement de la réfection du lavoir.



FINANCES

Budget 2024

Le budget de **FONCTIONNEMENT** pour l'année 2024 s'équilibre à 462 320 € en dépenses et en recettes.

En dépenses, les charges générales et de produits sont en augmentation, dues essentiellement au **coût de l'énergie**.

En recette, le **pourcentage de la part communale des taxes foncières, n'augmentera pas cette année**.

Le budget d'**INVESTISSEMENT** s'équilibre à 691 651 € en dépenses et en recettes.

Le principal investissement de 2024 correspond à la **rénovation des rues (Rue de la Place, rue de l'Église, parvis du monument aux morts et parvis de l'église)**. Il est évalué à 69% de l'ensemble des investissements. Il est subventionné à hauteur de 54% par l'état et le département.

Mis à part le remboursement du déficit des années précédentes (13%), des frais d'étude pour l'aménagement de l'esplanade sud-ouest du village (5%), les remboursements d'emprunts (4%), chaque autre investissement représente en majorité moins de 1% du total des investissements.

Il s'agit de **travaux sur les bâtiments publics, de la fin des travaux du lavoir, de la rénovation du monument aux morts, de l'électricité de la Halle, du matériel et d'outillage technique, du matériel informatique, du matériel de bureau et mobilier, d'équipement pour la Ferme de la Culture, du paiement du Portrait Local et d'assainissement de l'école**.

A noter que certains investissements sont des "restes à réaliser de l'année 2023" comme **le lavoir**.

D'autres sont déjà réalisés comme **l'équipement en prises électriques de la Halle**.



ASSOCIATIONS

Les rendez vous de mai

Vendredi 24 mai à 21h

Dernier loto de la **pétanque Tougétoise**

À la Ferme de la Culture

Samedi 25 mai à 18h

Dernier match à domicile de la **JST**

Au stade Pierre Turchi

Samedi 25 mai à 20h30

Repas de la montée de la JST

15 € par personne :

Charcuterie, salade de pâtes, Salade de riz, parrillada de viandes, dessert.

Vin non compris

Réservation obligatoire jusqu'au 22 mai au 07 89 33 30 65

Ou au Ô Ti Touget

Sous la halle

Samedi 25 mai à 21h

Ciné Concert d'Entr'Actes

« Le Caméraman » de Buster Keaton

Film muet

accompagné en direct par 2 musiciens

7€ (gratuit pour les – de 12 ans)

Boissons et gâteaux offerts après le film

À la Ferme de la Culture



Buster Keaton, c'est un physique et un imaginaire, un cascadeur et un poète. Incontournable de la comédie burlesque, ses gags visuels et une certaine poésie sont restés célèbres dans l'histoire du cinéma. Il fut d'ailleurs souvent cité comme son modèle par Charlie Chaplin.

Dans le « Caméraman » de chutes en poursuites spectaculaires il va aux limites des capacités humaines et frôle le fantastique.

Irrésistible d'inventivité et de drôlerie, *Le Caméraman* compte parmi les sommets de la filmographie haut perchée de l'acrobate magicien Buster Keaton.

Datant de 1928, ce film riche en gags et en rebondissements, traverse les décennies avec une impassibilité souveraine et, près d'un siècle après, n'accuse toujours pas la moindre trace de vieillissement.

Une soirée à ne pas rater qui devrait combler petits et grands



POPULATION

Résultats du recensement

Le recensement effectué en janvier 2024 sur la commune, fait apparaître une baisse de la population, avec 479 habitants, contre 518 au précédent comptage. Le principal changement apparaîtra aux prochaines élections municipales pour lesquelles 11 conseillers suffiront (15 actuellement). La commune compte 219 résidences principales, 18 logements secondaires ou occasionnels et 22 logements vacants.



LOISIRS

Sondage

La municipalité souhaiterait connaître les loisirs que vous aimeriez pratiquer à Touget, que ce soit dans le domaine de la culture, du sport, des arts, ou simplement des passe-temps. Les activités possibles sont nombreuses et de nature très diverses. Certaines existent déjà au travers des 12 associations référencées à Touget (et aussi au Ti'Touget) et répondent à l'attente d'un certain nombre d'entre vous. D'autres n'existent pas encore, ou n'y répondent que partiellement.

On peut citer par exemple, en plus des activités existantes, dans le désordre : le tennis, la peinture, le dessin, la sculpture, la poterie, la photo, les jeux de société (échecs, Monopoly, scrabble...), les jeux de rôle, les jeux de simulation, les jeux de plein air, la cuisine (partage de recettes, pâtisserie...), le jardinage (jardinage communautaire, savoir-faire, partage de graines et de plants...), la technologie informatique (programmation, création de sites, logiciels de dessin, de conception 3D, jeux vidéo...), l'impression 3D, l'observation de la nature (oiseaux, flore, champignons...), l'astronomie (observation des planètes, constellations, galaxies...), les sciences avec une approche récréative, l'écologie (Nettoyage de l'environnement, participation au verdissement de la commune, atelier de recyclage créatif, suivi de la population des espèces menacées...), l'entraide (petits bricolages, petits dépannages, transport, actes administratifs...) etc... La liste n'est pas exhaustive.

Toutes les activités ne nécessitent pas les mêmes besoins en termes humain et matériel, la même organisation et les mêmes compétences pour les animer. L'important est de connaître, au préalable, quelles sont les activités les plus demandées et les personnes susceptibles de les animer.

C'est pourquoi, la municipalité a créé un sondage. Elle vous encourage vivement à remplir le questionnaire joint à ce bulletin. Toute la famille peut participer. Ce sondage est anonyme, merci toutefois de préciser l'âge des personnes. Donnez, par personne, l'activité à laquelle elle pourrait participer et son rôle dans cette activité. Si vous êtes plus de six, ou que votre famille a plus de six propositions, vous pouvez remplir une seconde feuille. La réponse doit être retournée à la mairie avant le 30 juin 2024, soit pendant les heures d'ouverture, soit en la laissant dans la boîte aux lettres. Vous avez aussi la possibilité de la laisser à un conseiller, lors de la journée d'élections européennes du 9 juin.



Bien entendu, nous vous tiendrons au courant des résultats de ce sondage et organiserons une rencontre pour en discuter et décider quelle suite donner à vos demandes.



CITOYENNETÉ

Élections Européennes

Le vote pour les élections Européennes se déroulera le **dimanche 9 juin à la Mairie, en salle du Conseil Municipal, de 8h à 18h.** N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'électeur ou à défaut d'une pièce d'identité.



MUNICIPALITÉ

Journée citoyenne

Une journée citoyenne sera organisée le **samedi 8 juin. Rendez vous à 8h30 à la salle des Associations**

Au programme : Nettoyage des tables et chaises de la Ferme de la Culture, Nettoyage autour des poubelles et aux abords du village, décapage et peinture des volets de la salle des associations, débroussaillage autour du lavoir... Un repas suivra cette matinée.

Pour une meilleure organisation, mais aussi pour les assurances, **il est impératif de s'inscrire à cette journée à la Mairie** (aux horaires d'ouverture au 05 62 06 80 33 ou par mail : mairie@mairie-touget.fr)



LOISIRS

Chemins de randonnée

La section randonnée de l'association Horizons, avec la participation de la Mairie, a finalisé le **balisage de 3 chemins de randonnée dans la commune.**

Une inauguration officielle organisée par Horizons a été faite le dimanche 28 avril, avec environ 200 marcheurs qui ont pu découvrir le chemin du « maître du temps ».

Pour clore cette balade dans la campagne, et après les discours d'inauguration, un apéritif a été offert par la Municipalité au son d'une banda, suivi d'un repas sorti du panier ou préparé par Laurence et Xavier Moudenc.





MIEUX VIVRE

Aménagement du village

Notre village regorge d'éléments patrimoniaux remarquables : remparts, église Saint-Martin, maisons à colombage, maisons du XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, halle, pigeonniers, moulins à vent et à eau, lavoir, croix, auxquels s'ajoute un riche petit patrimoine de fermes, granges, puits, murs de pierre...

De cette richesse qu'il a réussi à conserver, Touget tire son caractère, atout majeur, dans sa qualité de vie et son image. Après les 4 premières tranches de travaux de rénovation du bourg réalisés en 2015 (Rue Maubec et place de la Halle), 2017 (Sécurisation de la traversée du village), 2019 (Rue de la Poste, square, rue Grande) et 2021 (Mise en accessibilité de la mairie), **la 5^{ème} tranche de rénovation de notre village (Monument aux morts, rue de la Place, rue de l'Église et parvis de l'église) va bientôt commencer.**



A cette occasion, on peut rappeler l'enjeu de notre municipalité qui a été, est et sera donc tout naturellement de **mettre en valeur le patrimoine de notre village** avec une écriture d'espace public qui nous soit propre. Cela passe aussi bien par la préservation et la valorisation des éléments architecturaux (halle) et paysagers (verdissement des rues) que la proposition de nouveaux usages possibles des lieux (square), des traitements qualitatifs des espaces, l'amélioration de leur visibilité, la valorisation du patrimoine ordinaire...

Les espaces publics doivent constituer autant de parcours de découverte du village et de véritables vitrines patrimoniales faisant de sa visite une expérience mémorable. Les Tougétoises et Tougétois l'ont bien compris en regard des nombreuses acquisitions, rénovations et embellissements que l'on constate aujourd'hui.

Historiquement la plupart de nos déplacements se faisaient à pied, à bicyclette ou à l'aide d'animaux conservant un caractère apaisé à nos bourgs.

L'arrivée de l'automobile, aujourd'hui indispensable à la vie en milieu rural, du fait de l'éloignement des services et de l'emploi, a contribué fortement à la perte des vocations piétonnières des espaces publics en cédant de plus en plus de place à la voiture.

Le premier enjeu de ce projet global est donc l'optimisation de la place de la voiture dans un contexte piétonnier.

Cela inclut de redimensionner les chaussées vers moins de largeur, de renforcer les effets de seuil des entrées dans le cœur de bourg, de réfléchir aux limitations de vitesse induites par l'aménagement.



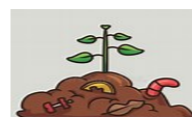
La gestion du stationnement, sujet sensible, indispensable, nécessite de conserver une offre suffisante tout en réorganisant et optimisant celle-ci, de manière à libérer les espaces à valoriser (halle dans la 1^{ère} tranche, parvis de l'église dans la 5^{ème}) et à créer une offre ponctuelle ou temporaire aux endroits les plus importants (commerce, mairie, église) et une offre renforcée là où l'espace le permet... C'est le cas des petits parkings rue de la Poste et rue Grande. Ce sera le cas au voisinage du terrain de pétanque et pour une grande zone de parking arboré au niveau de l'esplanade sud-est du village prévue en 2026. Malheureusement, la géométrie d'une bastide du XIV^{ème} siècle ne permet pas de contenir 2 ou 3 véhicules à proximité de chaque logement du centre bourg. Les besoins en stationnement sont plus importants la nuit et le week-end. A ces périodes et dans les rues les plus chargées, il paraît raisonnable de n'avoir qu'un seul véhicule proche de son logement. La municipalité ne souhaite pas prendre de mesures de police particulières car elle espère que la cohabitation pourra se réaliser sereinement par la gentillesse, la compréhension, la tolérance ou, à tout le moins, le civisme des habitants.

En parallèle à ce besoin de stationnement, il est indispensable, dans le même temps, de redonner leur place aux « modes doux », d'autant plus que les espaces piétonniers constituent des liaisons agréables vers les commerces et services majeurs du village ainsi que des **parcours de visites patrimoniales et touristiques, tout en constituant une liaison privilégiée entre cœur de bourg et faubourgs...**



Aujourd'hui, les cheminements piétons des zones non rénovées sont irréguliers, étroits, peu valorisant, très insécures... Faire à nouveau les choses « à pieds » induit d'établir des connections douces sécurisées et continues, de les mettre aux normes d'accessibilité et de favoriser le partage des espaces publics... Redonner leur place aux modes doux, **c'est s'offrir le moyen de créer des espaces publics apaisés propices à la déambulation, supports de la vie locale.**

Enfin, nos espaces publics doivent affirmer leur identité comme c'est le cas dans les parties déjà rénovées. Il ne faut pas leur donner un traitement trop minéral, trop « urbain », au sens de leur donner les caractères de la ville, mais au contraire **faire la part belle aux plantations**, à la perméabilité des sols, à une sobriété dans son écriture. Cela implique également de porter une grande attention au déjà-là, de **considérer le végétal comme élément structurant avec des plantations adaptées et en impliquant la population.**



RECYCLAGE

Distribution du compost

Distribution de compost

Dimanche 9 juin de 14h30 à 16h



Petit à petit le déchet fait son compost...

Depuis plus d'un an que vous déposez vos déchets d'épluchures dans le composteur installé sur votre commune, le compost est enfin mature. Nous vous proposons donc de venir en récupérer pour vos plantes vertes et jardin **dimanche 9 juin entre 14h30 et 16h.**

Afin que le maximum de monde puisse en récupérer nous limitons la récupération à 1 seau de 10 à 15 L par foyer. Si certaines personnes en veulent plus et qu'il en reste, vous pourrez récupérer le surplus à 16h.

La distribution aura lieu devant les composteurs.

Rendez-vous le 9 et n'oubliez pas de vous munir d'un seau !
(quelques seaux seront à disposition)



Pour rappel, il ne faut pas mettre les déchets de tonte ou d'élagage (herbe ou branchages) dans le composteur collectif. Il se remplit trop vite, et le compost n'a pas le temps de se faire.